

Mairie de LA NEUVILLE DU BOSC

Monsieur Jean QUINTON
Président du syndicat mixte
du Pays Risle-Charentonne
6 rue Thomas Lindet
27300 BERNAY

Le 11 mai 2010

Monsieur QUINTON,

Suite à une réunion d'information au sujet du S.CO.T. le 26 avril 2010 à la communauté des communes de Brionne, un sujet m'a interpellé sur la prévision de construction de 458 logements sur 20 ans pour les 22 communes du canton.

Si on raisonne en équité, cela fait un logement par an et par commune. L'accroissement de nos communes est ainsi très limité, sachant que la DGF va stagner, voir diminuer, dans un souci d'économie nationale. Nos frais de fonctionnement progressent. Pour maintenir notre niveau de dotation il faut absolument grandir.

Ma commune construit entre 6 et 7 maisons par an, limiter notre nombre de logements est contraire, à mes yeux, à l'investissement de la communauté des communes et de la ville de Brionne pour les deux zones économiques (Maison rouge et Carsix).

Sachant que l'augmentation démographique aura lieu, doit-on laisser construire ces logements dans d'autres cantons, en dehors de notre Pays et laisser les impôts chez les autres ?

J'étais également à une réunion publique avec Monsieur Jean-Pierre NICOLAS, notre député, et Monsieur le Ministre Dominique PERBEN à Beaumont-Le-Roger le 28 avril 2010 sur la réforme territoriale avec un sujet peut-être un peu plus direct concernant la création de communes nouvelles. C'est peut-être la raison non avouée de la disparition de nos communes.

Mairie de LA NEUVILLE DU BOSC

Malgré la crise, le développement de ma commune a continué au même rythme. Peut-être grâce à sa situation géographique mais aussi son côté touristique (deux fleurs hors concours), les travaux d'enfouissement en cours et à venir, les associations qui organisent beaucoup d'activités et les élus proches de leurs habitants.

En ce qui concerne la carte communale, je n'avais pas répondu à votre questionnaire, la carte n'étant pas terminée à ce jour. Les contours sont dessinés par la DDE, nous sommes les derniers. L'enquête publique commence le 17 mai 2010.

Vous comprendrez qu'une maison par an sur vingt ans ne répond pas du tout à nos espérances et à la réalité sur le terrain. Cependant, il est évident que notre village de va pas grandir indéfiniment.

Veillez agréer, Monsieur QUINTON, l'expression de mes sincères salutations.

Bernard FORCHER, Maire.



Copies à :

- Monsieur Jean-Pierre NICOLAS, député de l'Eure
- Monsieur Gérard GRIMAULT, Conseiller général et Maire de Brionne.
- Monsieur DUMESNIL-ADÉLÉE, Président de la communauté des communes.